

**Ministre de l'Agriculture, de  
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

**Porte-parole du Gouvernement**

Paris, le 16 décembre 2014

### **Communiqué de presse**

## **Stéphane LE FOLL présente un plan ambitieux pour développer les cultures de plantes riches en protéines végétales**

A l'occasion du Conseil Supérieur d'Orientation agricole qui s'est tenu ce mardi 16 décembre afin de reconnaître l'interprofession unique pour les oléo-protéagineux issue de la fusion de l'UNIP et de l'ONIDOL, Stéphane LE FOLL a présenté le Plan protéines végétales pour la France 2014 – 2020 et a, à cette occasion détaillé son ambition **pour développer en France une filière protéines végétales performante et durable**.

Ce plan s'inscrit pleinement dans le projet agro-écologique pour la France porté par le Ministre depuis son arrivée. Il trouve son origine dans un constat partagé de déclin de la production française, de tensions possibles sur le marché mondial et d'une nécessité pour l'élevage français de limiter sa dépendance à l'importation de protéines végétales. Le Ministre a également tenu à souligner les vertus environnementales et écologiques des légumineuses tout en indiquant qu'elles constituaient une belle opportunité en termes de gains de compétitivité.

Ce plan poursuit 3 grands objectifs stratégiques :

- le développement de la production de protéines végétales et le renforcement de l'autonomie fourragère ;
- la poursuite des efforts en matière de recherche et de formation ;
- le renforcement de la gouvernance de la filière.

---

Contacts presse

**Service de presse de Stéphane LE FOLL** - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)  
**Service de presse du ministère** - Tel : 01 49 55 60 11 ; [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

---

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt  
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr) - [www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)

 @Min\_Agriculture

Le Ministre a tenu à souligner que ce plan était possible grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs et qu'il s'appuyait largement sur les possibilités offertes par la nouvelle PAC et la déclinaison opérationnelle du projet agro-écologique.

Ce plan repose notamment sur la mobilisation de l'aide couplée spécifique de 49 M d'euros pour les cultures riches en protéines. Il est aussi encouragé par les effets de leviers du nouveau paiement vert (diversité des assolements ou encore prise en compte des légumineuses dans les SIE). Différentes mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) favorables au développement des protéines végétales complètent le dispositif, tandis qu'une aide couplée de 4,5 M d'euros favorisera la production de semences.

Par ailleurs, le Ministre, attaché à la compétitivité de la ferme France, a tenu à rappeler l'importance de l'investissement dans la réussite de cette filière, qui sera notamment rendu possible grâce au plan de compétitivité et d'adaptations des exploitations agricoles et aux plans de développement rural.

La coordination des efforts de recherche tout comme l'élaboration d'une stratégie commune sur les possibilités agronomiques offertes par les légumineuses permettront à terme de mettre en place un accompagnement technique du monde agricole et de mutualiser les effets bénéfiques.

Enfin, le Ministre a fait part de sa satisfaction de pouvoir dialoguer désormais avec une interprofession unique des oléo-protéagineux, partenaire indispensable des pouvoirs publics et du monde agricole pour relever le défi de l'indépendance protéique de la France.